

Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2020
Devis techniques des sports

SOCCER

DISCIPLINE :

La compétition de soccer des JAAN comprendra des tournois masculins et féminins dans les catégories d'âge 16U (athlètes nés en 2004 et après) et 19U (athlètes nés en 2001 et après).

PARTICIPANTS :

Athlètes :

Chaque province, territoire et État peut inscrire un maximum de dix-huit (18) joueurs par catégorie d'âge, tant du côté masculin que féminin.

Entraîneurs :

Chaque province, territoire et État peut obtenir des accréditations pour deux (2) entraîneurs et un (1) chef d'équipe (gestionnaire) par équipe masculine et par équipe féminine. Au moins un (1) des membres du personnel doit être du même sexe que les athlètes de l'équipe participante.

Canada : exigences du PNCE (tous les entraîneurs doivent avoir les certifications d'entraîneur suivantes, ou l'équivalent)

Entraîneur-chef / entraîneur adjoint

- Niveau de formation : Communautaire – Cours Soccer pour la vie (formé)

États-Unis : tous les entraîneurs auront suivi avec succès un cours de certification spécifique à leur sport – pour les jeunes ou communautaire - reconnu dans leur État.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

La version la plus récente des Lois du jeu de la Fédération internationale de football association (FIFA) s'appliquera, sauf indication contraire dans ce document.

FORMAT DE LA COMPÉTITION :

Le format de la compétition sera déterminé par le nombre d'inscriptions par catégorie d'âge. La société hôte mettra tout en œuvre afin que chaque équipe dispute le plus grand nombre de matchs possible. Chaque équipe disputera au moins trois matchs.

OFFICIELS :

Tous les officiels seront nommés et approuvés par la société hôte. Tous les officiels doivent être enregistrés auprès de Canada Soccer par l'intermédiaire des associations provinciales / territoriales.

SPÉCIFICATIONS DU TERRAIN DE COMPÉTITION / DE L'ÉQUIPEMENT :

Voir les Lois du Jeu de la FIFA, Lois 1 (Le terrain), 2 (Le ballon) et 4 (L'équipement des joueurs).

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION :

Règles disciplinaires :

- a) Un comité de discipline du soccer sera composé d'un président et de représentants de deux équipes participantes n'ayant aucun intérêt direct dans l'issue de l'audience.
- b) La conduite lors des parties doit être conforme aux Lois du jeu, telles qu'approuvées par la FIFA.
- c) Les joueurs recevant trois avertissements (cartons jaunes) pendant le tournoi seront automatiquement suspendus pour une partie.
- d) Les joueurs expulsés d'une partie (carton rouge) seront automatiquement suspendus pour au moins une (1) partie. Des sanctions supplémentaires peuvent être déterminées après une audience du comité de discipline du soccer.

Une partie complète de soccer aux JAAN comportera les éléments suivants :

- Dans toutes les catégories d'âge, les équipes disputeront deux (2) périodes de quarante-cinq (45) minutes chacune, avec une pause de dix (10) minutes entre ces deux périodes.
- Lors du tournoi à la ronde, l'équipe gagnante obtiendra trois (3) points et l'équipe perdante obtiendra zéro (0) point. Si le pointage est égal à la fin du temps réglementaire, chaque équipe obtiendra un (1) point.
- Lors des parties éliminatoires, si le pointage est égal à l'issue du temps réglementaire, deux (2) périodes supplémentaires de quinze (15) minutes seront jouées. Si le pointage est toujours égal à l'issue de la prolongation, une séance de tirs de barrage à partir du point de réparation aura lieu pour déterminer l'équipe gagnante.

Règle de remplacement :

Un maximum de cinq (5) remplacements pendant le jeu sera autorisé par équipe par partie (en incluant les périodes de prolongation). Un nombre illimité de remplacements peut être effectué à la mi-temps et lors des pauses avant les périodes de prolongation. Un joueur qui a été remplacé n'est pas autorisé à revenir sur le terrain pendant jeu (sauf à la mi-temps ou avant le début des périodes de prolongation).